



6 janvier 2017

Communiqué de presse

Nouvel appel à candidatures pour l'attribution de la marque Esprit parc national – Vanoise

Les dix parcs nationaux français ont lancé en 2015, la marque *Esprit parc national* pour venir en soutien aux acteurs économiques de leur territoire.

Le Parc national de la Vanoise s'investit dans le déploiement d'*Esprit parc national* avec l'objectif d'accompagner le développement économique des vallées. Il lance à cet effet, jusqu'au 17 mars 2017, un nouvel appel à candidatures pour l'attribution de la marque *Esprit parc national - Vanoise*.

Esprit parc national valorise des produits et services dans les parcs nationaux

La marque *Esprit parc national* met en lumière des **produits et services créés par des hommes et des femmes** contribuant à la préservation et à la valorisation des patrimoines naturel, culturel et paysager.

Esprit parc national n'est pas un label de plus, c'est la **reconnaissance d'un travail autour de valeurs communes et d'un intérêt commun** : la valorisation d'un parc par la valorisation de ceux qui le font vivre. Cette marque, c'est la garantie d'un engagement des bénéficiaires sur des valeurs : authenticité, respect, partage, vitalité...

Esprit parc national, c'est une **visibilité nationale**, chaque parc apporte sa notoriété à tous les autres.

Esprit parc national est aussi une **promesse faite aux clients d'acheter des produits et services engagés dans le développement durable**. Dans un territoire classé parc national, les touristes sensibles à l'environnement et venant à ce titre doivent trouver une réponse à hauteur de leurs espérances. C'est un moyen pour chaque visiteur de participer à la préservation du patrimoine qu'il est venu découvrir et admirer.

La marque *Esprit parc national* voit rapidement croître sa **notoriété** : 437 produits et services sont aujourd'hui référencés sur le site national : www.espritparcnational.com.

En Vanoise, **17 produits et services** bénéficient déjà de la marque fin 2016 : 8 sorties de découverte, 8 hébergements et 1 miel.

Le nouvel appel à candidatures du Parc national de la Vanoise

L'appel à candidatures concerne les **sorties de découverte**, les **séjours de découverte**, les **hébergements** touristiques, la **restauration**, les **visites de sites**, l'**artisanat** (hors métiers de bouche), le **miel** et les produits de la ruche.

L'appel à candidatures s'adresse à tous les porteurs de ces produits ou services proposés au **sein du territoire du Parc national de la Vanoise (cœur et aire d'adhésion)** et susceptibles de satisfaire aux critères d'usage d'*Esprit parc national*.

1/2



Les règlements d'usage et les fiches descriptives correspondantes sont accessibles en téléchargement sur www.vanoise-parcnational.fr/fr/actualites.

Vous pourrez aussi y télécharger votre **dossier de candidature**.

Le Parc national de la Vanoise vous invite à répondre à cet appel à candidatures avant la **date limite de réception des dossiers, le 17 mars 2017**.



Plus d'infos sur www.vanoise-parcnational.fr
et www.espritparcnational.com

